

prendre note et à la répandre toutes les fois que l'occasion s'en présentera.

*Pierre Didot l'aîné, imprimeur
aux galeries du Louvre.*

*Firmin Didot, libraire et gra-
veur en caractères, rue de
Thionville.*

NOUVELLE CONSTITUTION FRANÇAISE.

Ce n'est pas au moment, où une nouvelle constitution vient d'être donnée à la France, qu'il est possible de l'apprécier. Ses Auteurs ont eu leurs raisons pour se hâter de la produire; je n'en ai aucune pour mettre la même précipitation à la juger. Les réflexions, que fait naître au premier aperçu ce nouvel essai sur le peuple français, trouveront leur place dans l'article suivant. Dans celui-ci, je dirai en quoi consiste cette nouvelle variation de la révolution française. Mais il importe d'abord de connoître le discours prononcé par Boulay de la Meurthe, lorsque, pour la forme, il a présenté le projet de la nouvelle constitu-